



Séance du comité VS03, 12 avril 2023, 15.00

Petits animaux Suisse, Industriestrasse 9, 3362 Niederönz

Présidence : Urs Weiss

Protocole : Sandra Lanz

Présences : Urs Weiss, Stefan Röthlisberger, Sandra Lanz, Peter Iseli, Christian Knuchel, Jean-Maurice Tièche

Excusée : Antonietta Polimeno

Début : 15:00

Avant la réunion, Alain Amman de la banque von Graffenried a présenté et expliqué aux membres du comité la situation actuelle des placements financiers de Petits animaux Suisse.

Antonietta Polimeno s'est excusée pour la séance, aucun membre du comité d'Oiseaux d'agrément Suisse n'a pu la représenter.

Décision : Le comité est d'accord pour que Sandra Lanz rédige le procès-verbal.

Décision : Le comité est d'accord avec l'ordre du jour présenté.

1. Protocole / Urs Weiss

1.1 Séance du comité du 15 mars 2023 (Annexe)

Il n'y a pas d'adjonction au procès-verbal.

Décision : le comité approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du comité du 15 mars 2023.

1.2 Liste des décisions du comité

La présente liste des décisions du comité est mise à jour.

1.3 Liste des décisions de l'AD

La liste des décisions prises par les assemblées des délégués a été mise à jour.

2. Communications / Urs Weiss

2.1 Remerciements

2.2 Informations générales

Un membre s'est plaint des frais de port pour l'achat des bagues. Sandra a répondu en conséquence.

Urs rend compte des assemblées cantonales des délégués. En raison des nouvelles cotisations des membres, certaines structures sont remises en question, par exemple au niveau des sous-groupes des clubs. Urs mentionne les différentes idées actuellement en discussion.

Une formation continue a été organisée par la fédération soleuroise en collaboration avec le service vétérinaire de Soleure. L'élément déclencheur a été un formulaire mis en ligne par le canton et qui doit être rempli lors d'une manifestation. Des boxes pour les expositions de jeunes animaux ont été installés à l'extérieur à titre d'exemple. La mesure en dessous/au-dessus de la paille était également un thème. La manifestation a attiré beaucoup de monde et presque toutes les sections étaient représentées.

Peter Iseli évoque les assemblées des délégués auxquelles il a assisté. Il a également constaté que de nombreuses sections se préoccupent de l'avenir.

Christian Knuchel n'a pas pu se rendre à l'assemblée des délégués de la fédération des Waldstätten pour des raisons professionnelles.

3. Communications / Sandra Lanz

3.1 Liste des affaires pendantes

La liste des affaires en suspens est discutée.

3.2 Remerciements

Des remerciements ont été reçus pour les clapiers et le matériel fourni.

3.3 Mutations

Le groupe de couture sur peaux «Oberhofen-Ilighausen» s'est restructuré et se nomme nouvellement FNG Goldfaden (groupe de couture fils d'or).

3.4 Cours / FBA (FSIP) / SKN

En juillet/août, des cours sont proposés pour le programme des expositions.

Pour le cours FSIP, la reconnaissance de la Confédération est arrivée. Tous les nouveaux intervenants ont également été approuvés.

Le cours SKN pour les oiseaux d'agrément est repoussé au 9 septembre 2023.

Pour les cours SKN lapins, volailles et pigeons, il n'y a pas encore de cours cette année. Ce serait bien si un cours pouvait être organisé en septembre/octobre dans la région de Zurich.

4. Communication des divisions

4.1 Oiseaux d'agrément Suisse

Antonietta Polimeno n'a pas envoyé de communications.

4.2 Pigeons de race Suisse

Christian Knuchel informe que la réunion du comité a eu lieu. Chez Pigeons de race Suisse également, une perte a été enregistrée au niveau des placements financiers. Lors de la réunion du comité, une demande a été faite concernant une antenne 5G qui doit être installée à proximité d'un colombier. Le comité ne s'est pas prononcé à ce sujet. En ce qui concerne les cotisations annuelles, les 2/3 ont été payés. Beaucoup de lettres sont revenues parce que l'adresse n'était plus correcte ou parce que les personnes étaient décédées. L'association des éleveurs de pigeons voyageurs est devenue active concernant les cotisations des membres, une discussion aura lieu la semaine prochaine entre Sandra, Urs et Robert Loser. Un nouveau représentant pour la Suisse romande est recherché. Thierry Gaille n'est plus disposé à assumer cette fonction. Christian Knuchel informe qu'un exposant s'est plaint de l'évaluation. Le comité propose d'inviter ce membre à une réunion de la commission technique.

Personne de Pigeons de race Suisse n'ira à l'assemblée de l'Entente Européenne.

Christian demande aux autres divisions comment il faut traiter la demande de la fédération cantonale fribourgeoise (demande pour l'AD 2024). Les présidents des divisions échangent leurs points de vue à ce sujet.

4.3 Volailles de race Suisse

Jean-Maurice Tièche informe qu'une réunion du comité a également eu lieu. Chez eux aussi, la proposition concernant la répartition de la recette de la vente de la "Tierwelt" sera traitée lors de l'assemblée des délégués. Un nouveau membre est recherché pour les finances. Des entretiens ont eu lieu.

4.4 Lapins de race Suisse

Peter Iseli informe que la prochaine réunion n'aura lieu que dans deux semaines. Stefan demande ce qu'il en est lorsque des cochons d'Inde sont exposés par des exposants qui ne sont pas membres. Petits animaux Suisse ne peut rien imposer, mais il est souhaitable que les exposants soient également membres. Dans les divisions, cela est stipulé dans les règlements d'exposition.

5. Petits animaux Magazine / Urs Weiss & Sandra Lanz

5.1 Mesures publicitaires

Actuellement, des mesures publicitaires ciblées sont prises, par exemple au corner presse de la BEA. En outre, une présence aux expositions de jeunes animaux est indispensable. Des paquets publicitaires avec des magazines pour petits animaux sont envoyés à toutes les expositions de jeunes animaux annoncées. Tous les nouveaux membres reçoivent également un magazine sur les petits animaux. En outre, environ 100 membres reçoivent le numéro d'avril à des fins publicitaires. Malheureusement, le Petits animaux Magazine n'est pas le bienvenu sur le stand de Petits animaux Berne-Jura à la BEA.

5.2 Nombre d'abonnés

En avril, environ 2650 magazines ont été envoyés.

5.3 Nouvelles / procès-verbaux des clubs et des fédérations cantonales

Actuellement, de nombreuses assemblées ont lieu. Le nombre de caractères mis à disposition dans le Petits animaux Magazine pour les procès-verbaux des clubs suisses et des fédérations cantonales suscite de temps à autre des discussions. 3000 caractères (espaces compris) sont mis à la disposition des clubs suisses ainsi que de toutes les associations cantonales et de leurs divisions pour les procès-verbaux des assemblées des délégués ou assemblées générales

Décision : Le nombre de caractères pour les nouvelles des fédérations et clubs suisses de 3000 est maintenu.

5.4 Photos de l'exposition nationale de volailles

Urs mentionne que les photos des expositions nationales sont toujours appréciées dans le Petits animaux Magazine. Il explique comment cela se passe avec les différentes divisions. Lorsque nous utilisons une photo pour le Petits animaux Magazine, nous payons pour cette utilisation unique CHF 30.00.

Décision : les images sont mises à disposition pour un usage unique pour CHF 30.00.

La question se pose également de savoir comment se déroulera l'exposition de coqs en novembre ; Volailles de race Suisse y réfléchit également. Petits animaux Suisse réfléchit à des photographes possibles.

Reto Giacometti ne souhaite plus être responsable du Petits animaux Magazine pour les rubriques Protection des animaux et Nature.

6. Jeunesse / Stefan Röthlisberger

6.1 Exposition des jeunes 2024 / accord

Stefan a adapté le contrat. Malheureusement, une exposition de jeunes de Suisse orientale aura lieu à la même date.

6.2 Réunion des préposés à la jeunesse

La réunion des préposés à la jeunesse aura lieu le 24 juin 2023 à Niederönz.

Peter évoque le camp de jeunes. Urs demande si les divisions seraient également prêtes à apporter leur contribution. L'aspect social est également important, mentionnent Peter et Stefan. Peter propose que chaque division verse une contribution, par exemple CHF 1000.00 par division, et que les associations cantonales versent également une contribution sur une base volontaire.

7. Protection animale / Stefan Röthlisberger

7.1 Situation actuelle, travaux de la commission

Stefan informe qu'une réunion de la commission aura lieu le 26 avril 2023.

7.2 Cours « Expositions dans le futur »

Peter informe sur l'état actuel des travaux. Les associations cantonales/sections peuvent réserver cette conférence à partir d'août 2023.

7.3 Membre suppléant de la commission de protection des animaux Oiseaux d'agrément Suisse

Oiseaux d'agrément Suisse présente Michael Braun, soigneur d'animaux, pour siéger dans la commission en tant que représentant d'Oiseaux d'agrément Suisse.

Urs a également été en contact avec une autre personne, Michael Rust, qui est engagé dans un groupe de travail à l'OFAG. Stefan Röthlisberger prend contact avec lui.

Décision : Michael Braun est élu à l'unanimité comme représentant d'Oiseaux d'agrément Suisse dans la commission de protection des animaux.

8. Finances / Urs Weiss

8.1 Révision des comptes annuels

Urs informe sur la révision qui a eu lieu il y a à peine deux semaines. Le résultat est discuté.

8.2 Clôture des comptes Petits animaux Suisse SA

Les documents ont été envoyés aux membres du comité et sont adoptés à l'attention de l'assemblée générale.

8.3 Répartition de la rémunération du comité

Les indemnités selon le budget 2023 sont discutées.

8.4 Cotisations des membres

8.4.1 Dissolution / sortie immédiate

Quelques demandes de dissolutions et de démissions ont été reçues. Le comité est clairement d'avis que, conformément aux statuts, une démission n'est possible qu'en fin d'année, une fois toutes les obligations réglées. Les statuts sont contraignants pour tous les membres.

8.4.2 Club des éleveurs de lapins tachetés tricolores Groupe Argovie

Le courriel de ce sous-groupe a été envoyé à tous les membres du comité et a été discuté au point précédent de l'ordre du jour.

9. AD 10 juin 2023

9.1 Etat des préparatifs

Début des assemblées le matin à 09.00 heures

Début de l'assemblée de l'après-midi à 14.00 heures

La Fédération fribourgeoise fête son centenaire et invite les délégués à un dîner précédé d'un apéritif. Néanmoins, les inscriptions sont obligatoires.

Indemnisation de Petits animaux Suisse, forfait de CHF 2000.00 et un repas du soir pour les organisateurs d'une valeur de CHF 40.00 par personne. Nous recherchons encore des organisateurs pour l'AD 2024 et les suivantes.

9.2 Ordre du jour

L'ordre du jour est discuté.

Décision : L'ordre du jour est approuvé

9.3 Propositions

9.3.1 Fédération fribourgeoise des éleveurs de petits animaux «Fusion»

Le comité a rejeté cette proposition lors de la dernière réunion du comité, car elle ne relevait pas de la compétence de Petits animaux Suisse. Lors de la VOK, elle a été rejetée lors d'un vote consultatif par 10 voix pour et 18 voix contre.

9.3.2 Fédération fribourgeoise des éleveurs de petits animaux «Achat d'une halle»

Le comité a également rejeté cette proposition lors de la dernière réunion du comité directeur. Lors de la VOK, elle a été rejetée lors d'un vote consultatif par 2 voix pour et 29 voix contre.

9.3.3 Répartition des recettes de la vente de La "Tierwelt" 2,0 millions CHF

Lors de l'assemblée des délégués 2022, la proposition a été reportée à 2023 à la demande de Lukas Meister. Les comités concernés en discuteront et traiteront partiellement cette question lors de leurs assemblées des délégués du matin.

9.4 Statuts

Les statuts seront envoyés avec les cartes de vote, comme en janvier. Christian les présentera tels qu'ils ont été préparés.

9.5 Nomination des membres d'honneur Petits animaux Suisse

Deux membres d'honneur seront nommés.

9.6 Délai pour la discussion sur la présentation Power Point

Urs envoie les diapositives en temps voulu à tous les membres du comité pour qu'ils prennent position.

10. Affaires de Petits animaux Suisse

10.1 Révision des dépliants des divisions

Délai : 31 mai 2023. Urs demande si les divisions sont en principe d'accord avec la brochure. Les divisions présentes se prononcent en principe en faveur des brochures. Il manque une prise de position de la part d'Oiseaux d'agrément Suisse.

Décision : Le projet est poursuivi comme prévu.

10.2 150e Jubilé de Petits animaux Suisse

Chez Pigeons de race Suisse, on soutient la proposition de soutien lors des expositions. On discute d'une éventuelle assemblée des délégués de deux jours en 2025, ainsi que des variantes possibles. Peter cherche à discuter avec des sociétés intéressées.

10.3 Personnel / Comité 2023

Urs informe sur les entretiens qui ont eu lieu la semaine dernière avec des candidats potentiels. Les entretiens se poursuivent. On cherche encore des personnes.

10.4 Associations spéciales Avenir (couture sur peaux, pigeons voyageurs ?)

Une nouvelle séance aura lieu le 4 mai avec Couture sur peaux Suisse. Un entretien avec Robert Loser aura lieu la semaine prochaine.

Lors de son assemblée générale, le Groupe d'intérêt pour les chèvres naines a décidé de quitter Petits animaux Suisse à la fin de l'année 2023.

10.5 Vétérans 2023 / Procédure en cas d'adoption des statuts

Les vétérans ne sont plus mentionnés dans les nouveaux statuts. Urs présente les différentes possibilités envisageables pour l'année 2023. Une possibilité serait de publier simplement les vétérans dans le Petits animaux Magazine sans envoyer d'insignes. La décision de l'assemblée des délégués est attendue. Pour l'année 2023, il n'y aurait pas assez d'insignes et il faudrait en acheter d'autres.

10.6 Catégories de membres

Urs mentionne une mutation qui a été reçue afin de saisir une communauté d'élevage comme membre. Une brève discussion a lieu à ce sujet, mais il est convenu que chaque personne doit être membre individuel.

Décision : Le comité décide à l'unanimité qu'il n'existe pas de catégorie de membres "communauté d'élevage", chaque membre doit être saisi individuellement.

10.7 Protection des données

Urs mentionne les conditions cadres qui ont été créées par la loi et l'ordonnance. Les images sont également un sujet, mais il s'agit d'une autre situation juridique. Un article sur ce thème paraîtra également dans le Petits animaux Magazine.

Décision : Le comité décide de mettre à disposition les modèles d'Urs sur l'Intranet sous forme de fichier Word.

11. Divers / Urs Weiss

11.1 Délégations aux assemblées cantonales des délégués

La liste sera encore envoyée.

11.1 Autres délégations

Stefan demande quelles sont les conditions d'assurance. Sandra enverra les polices d'assurance au comité.

Jean-Maurice informe que l'autorisation pour la prochaine exposition à Neuchâtel est arrivée.

Fin de la séance : 20h00

Le Président

Protocole

Urs Weiss

Sandra Lanz